

**ASSURING FOOD AND NUTRITION SECURITY IN AFRICA BY 2020:
Prioritizing Action, Strengthening Actors, and Facilitating Partnerships**
April 1–3, 2004, Kampala, Uganda

SUMMARY NOTE

Implementing Action to Reduce Hunger: Learning from Mali's Experiences

Keynote Speaker: *Seydou Traore*, Minister of Agriculture, Livestock, and Fisheries, Mali

Title Mise en œuvre de stratégies et d'actions pour réduire la faim: les enseignements de l'expérience du Mali

Date: April 2, 2004

Situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Mali, avec ses 1 241 238 Km² et ses 10,5 millions d'habitants, est un pays continental, sans débouché sur la mer. La plus courte distance à la côte atlantique est de 400 km par-dessus les monts de Guinée.

Bamako, la capitale se situe à 1230 km de Dakar (capitale du Sénégal) et à 1200 Km d'Abidjan (capitale de la Côte d'Ivoire), ports les plus accessibles par les voies de communication existantes. Un enclavement qui n'est pas sans conséquence sur le coût des importations et des exportations du Pays.

Concernant les conditions climatiques, le Mali appartient à l'ensemble des pays du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), caractérisé par un climat de type tropical, semi-aride avec une très longue saison sèche (8 à 9 mois) et une courte saison des pluies. Cette dernière dépasse rarement 4 mois (juin à septembre) avec un régime pluviométrique des plus faibles et des plus irréguliers. Les quantités de pluies sont très variables d'une zone à l'autre (200 mm au Nord et 1200 au sud).

L'agriculture est pratiquée sur 3,9 millions d'hectare (FAO, 2000) sur un total de 43,7 millions utilisables pour l'élevage et l'agriculture, soit 9 %, répartis entre les cultures de mil, sorgho, arachide, maïs, riz, coton fonio, niébé et quelques tubercules. Les céréales (mil, sorgho, riz, maïs) constituent la base de l'alimentation.

L'élevage et la pêche occupent une place non négligeable dans la vie économique du pays. Ils procurent avec les cultures de rente comme le coton, l'essentiel des ressources d'exportation.

N'ayant pour l'instant de ressources minières importantes, le développement de l'économie malienne est subordonné à celui du secteur agricole, car source de matière première pour les industries de transformation du pays et de devises pour le financement des importations. Ce qui explique le rôle et la place accordés à l'agriculture dans les stratégies et plans de développement économique et social élaborés par les gouvernements successifs.

La lutte contre la faim ou la lutte pour une sécurité alimentaire durable qui se définit comme " l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation suffisante pour mener une vie

active en pleine santé” (Banque Mondiale, 1996), a toujours été une priorité des Pouvoirs Publics au Mali. Aussi des stratégies et des actions ont-elles été mises en œuvre pour remplir les conditions que requiert une sécurité alimentaire durable à savoir :

- la disponibilité alimentaire,
- la stabilité des approvisionnements dans le temps et dans l’espace,
- l’ accès économique de tous les individus aux denrées alimentaires.

Des actions de développement agricole et de ravitaillement des populations ont démarré depuis la Première République par l’organisation de la paysannerie en coopératives. Elles se sont poursuivies par la politique des opérations de Développement et de commercialisation des produits à travers les organismes d’Etat telles que la Société Malienne d’Importation et d’Exportation (SOMIEX) et l’Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM) avant l’avènement des mesures d’ajustement structurel. Celles-ci ont démarré en 1981 avec le Programme de Restructuration du Marché Céréaliers (PRMC) qui est un programme conjoint du Gouvernement malien et de ses principaux donateurs d’aides alimentaires. Son cadre conceptuel fut mieux défini avec l’adoption d’une stratégie alimentaire en 1982.

Après les événements de mars 1991 et les assises des Etats Généraux du monde rural, fut adopté en 1992 un document cadre dénommé « Schéma Directeur du Secteur Développement Rural ». Il fut actualisé en 2000 pour s’adapter aux réalités socio-politiques du moment.

Les besoins d’articulation de la politique sectorielle agricole avec celles des autres secteurs de l’économie nationale ont conduit le Gouvernement a adopté en 2000 le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

Plus récemment en 2002 fut adopté la stratégie nationale de sécurité alimentaire pour l’horizon 20015.

Quels sont les résultats obtenus ? Quelles sont forces et les faiblesses des stratégies et actions qui ont été ainsi mises en œuvre ? Quels sont les enseignements et les nouveaux défis auxquels le Mali doit faire face en matière de sécurité alimentaire ? Tels sont les principales questions auxquelles la communication du Mali tentera de répondre.

Note: This note has not been edited. The views expressed in this summary note are those of the author and are not necessarily endorsed by or representative of IFPRI or of the cosponsoring or supporting organizations.